

la «Dune de Malley» deviendra un espace de rencontre

La «Dune de Malley», un terrain situé à proximité du centre de quartier de Malley-Montelly, sera aménagée en un espace de rencontre convivial pour les habitants. Un aménagement léger a déjà été mis en place pour une année. Le terrain sera ensuite utilisé comme parking d'échange pendant deux ou trois ans, avant d'être définitivement aménagé pour des activités de loisirs.

Répondant favorablement à un postulat d'Andrea Egli, la Municipalité va aménager la «Dune de Malley» en un lieu convivial. Située en face du chemin de Martinet 28, cette parcelle communale est déjà utilisée par le centre de quartier de Malley-Montelly pour y organiser des fêtes.

L'aménagement de la place sera cependant réalisé en plusieurs étapes. Un aménagement léger a déjà été mis en place, en collaboration avec les habitants du quartier, pour une utilisation jusqu'à l'automne 2008. La parcelle sera ensuite utilisée pendant deux ou trois ans comme parking d'échange provisoire, pour permettre la réalisation de logements sur les terrains actuellement occupés par le «P+R Provence». Le terrain sera rendu aux habitants à l'horizon 2011-2012, lorsqu'un nouveau parking d'échange aura été construit au sud-ouest de la ville, vers la sortie d'autoroute.

Rencontrés à plusieurs reprises par le répondant des places de jeux de la Ville, les habitants du quartier ont proposé d'opter pour un aménagement simple de la place. Il s'agira de créer un espace convivial où viendront prendre place des tables de pique-nique, des grills, un jeu de charret et un espace clôturé réservé aux chiens. La Municipalité se réjouit de pouvoir répondre positivement à une demande qui avait émergée de la démarche participative Quartiers 21.

La direction de la sécurité sociale et de
l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00

Le préavis n° 2007-42 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 13 septembre 2007